

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 65 (2003)

Heft: 2

Artikel: EMC : le circuit n'est pas terminé

Autor: Fischer, Jürg

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1086308>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EMC – le circuit n'est

La part de biodiesel de colza à la consommation de diesel dans notre pays pourrait sensiblement augmenter si l'on tenait compte de la rotation des cultures. C'est ce que nous apprend une information publiée par le plus gros fournisseur d'ester méthylique de colza – EMC, appelé aussi communément «bio-diesel» ou «diester». Mais l'attitude politique et économique serre le frein à des perspectives qui pourraient être plus réjouissantes.

Jürg Fischer, directeur ASETA

En Suisse, l'EMC n'est produit que dans l'usine d'Etoy. La deuxième installation prévue pour la Suisse orientale n'a jamais vu le jour. Etoy réceptionne les récoltes de colza de plus de mille producteurs provenant de toute la Suisse. Un hectare de colza (3 tonnes) fournit près de 1100 litres d'huile. Soumise à la transestérification, soit en ajoutant de la soude caustique (KOH), du méthanol, de l'eau, de l'énergie électrique et de la sciure, cette quantité donnera 1,3 t de produit fini (une tonne = 1132 litres d'EMC). Actuellement, l'usine d'Etoy fabrique près de 2,5 millions de litres de biocarburant par année qui sont livrés aux stations-services et à des privés en partie (en grande quantité).

A quoi sert le bio-diesel?

En principe, le biodiesel est utilisé partout où le diesel sert de carburant habituel, soit pour des turbomoteurs de fabrication récente ou d'autres machines. Les moteurs diesel récents ne requièrent aucune modification pour tourner à l'EMC. Pour plus de sûreté, il est recommandé d'adresser une demande



Sil l'on regarde au franc près, il faut utiliser du diesel normal pour l'agriculture. La prise de vue provient de l'étranger où d'autres conditions-cadres en vigueur rendent le biodiesel plus intéressant. (Photo: ASETA)

écrite au fabricant qui donnera toutes les garanties nécessaires pour utiliser du bio-diesel et signalera, le cas échéant, les éventuelles modifications à entreprendre. Dans cette demande, il est important de mentionner le modèle, l'année de la fabrication et le numéro du châssis du véhicule. En Suisse, le rapport FAT n° 502 traite des «Mélanges d'huiles végétales utilisés comme carburant pour moteurs diesel» et le n° 514 donne des informations détaillées sur l'usine d'Etoy.

Conclusions tirées de l'utilisation d'EMC

- Le moteur ne subit aucun dommage, même à long terme; l'usure est même réduite.
- Le moteur ne nécessite pas davantage de carburant; une éventuelle perte de puissance, vu la teneur énergétique réduite du bio-diesel, se situe entre 0 et 5%.
- L'infrastructure pour la distribution du carburant est à disposition (cf réseau actuel des stations-services).
- La part de suie est réduite de moitié et, comparé au diesel fossile, les émissions de particules diminuent de 24 à 36 % selon le modèle du moteur.



pas terminé

Où sont les stations-services à EMC en Suisse?

Notre pays compte peu de stations-service à EMC, qui sont d'ailleurs presque toutes centralisées dans la région Berne/Fribourg où se trouve la maison Flamol, le plus grand repreneur de bio-diesel indigène. La liste de ces stations-services est publiée sur le site www.flamol.ch. Benag AG, le second repreneur d'EMC à Kölilikken, AG, est affilié à la Landi. On constate ici que la distribution en Suisse du biodiesel de colza est loin d'être assurée sur l'ensemble du territoire. D'après le directeur de Flamol, Toni Lenz, la production suisse d'EMC ne suffit pas car le stock actuel est écoulé jusqu'à la dernière goutte. La firme détient d'ailleurs l'autorisation qui lui permettrait d'exploiter une deuxième installation; elle s'efforce par ailleurs d'augmenter les quantités de colza à transformer en EMC afin de justifier l'ouverture d'une nouvelle usine. Dans ce sens, les surfaces laissées en jachères pourraient fournir un carburant neutre en CO₂ pour les véhicules diesel. L'Allemagne, qui bénéficie d'excellentes conditions-cadres en place, compte près de 1600 stations-service, un réseau qui couvre les besoins de tout le territoire.

Marché, écoulement et remboursement de l'impôt sur les huiles minérales

Comparé à celui du diesel, le prix du bio-diesel en Suisse est d'environ de CHF 1.22. Si le prix du diesel normal est de CHF 1.30 aux stations-service en tenant compte de la teneur énergétique légèrement inférieure de l'EMC, le bilan est plus équilibré puisque la valeur nutritive du tourteau de colza pour les animaux compense ce prix. D'après la loi régissant l'impôt sur les huiles minérales, les carburants fabriqués à base d'énergies renouvelables issus d'installations-pilote ou d'installations de démonstration sont, sous certaines conditions, exonérés de l'impôt. C'est le Département fédéral des finances qui décide de l'exonération sur la base d'une demande.

L'usine d'Etoy a toujours le statut «d'installation-pilote». Par conséquent, puisque aucune taxe n'est prélevée, ni les agriculteurs ni les forestiers ne touchent de ris-tourne.

Les conditions juridiques énoncées sous «Encouragement à l'exploitation de sources énergétiques alternatives» permettraient à une deuxième installation de doubler la

quantité de carburant exonéré d'impôt et d'atteindre 5000 tonnes. Du point de vue agronomique, cela est faisable: la limite des surfaces exploitables pour le colza plafonne environ à 20 000 ha pour des raisons de rotation des cultures. L'an dernier, 13 000 ha ont été cultivés: 12 000 pour l'huile de table et 1000 ha pour les énergies renouvelables. Il faut considérer que la production de carburant hors taxe provenant d'énergies renouvelables est issue d'installations-pilote. Elle équivaut au maximum à 2,5 millions de litres de diesel. Si plusieurs installations poursuivent la même activité et dépassent l'équivalent de 5 millions de litres de diesel, le Département fédéral des finances pourra exonérer d'impôt, prorata numeris, les intéressés qui en auront fait la demande.

Le biodiesel de colza livré à l'agriculture n'obtient pas de remboursement d'impôt puisqu'il est exonéré. Cela signifie que, lorsque les agriculteurs utilisent ce biocarburant, il doit être déclaré avec la demande de remboursement de l'impôt sur les huiles minérales. Ainsi, l'EMC sera déduit de la quantité totale de carburant utilisé.

Le circuit «énergétique» tel qu'il se présentait naguère avec l'avoine et les attelages n'est pas achevé. La

totalité de la production d'EMC est utilisée par les entreprises de poids lourds. Celles-ci encouragent ainsi la production d'une énergie renouvelable et profitent somme toute de la différence minime de prix entre le diesel normal et l'EMC. En France, l'EMC est aussi mélangé au diesel normal.

Direction générale des douanes:
Consommation d'EMC par l'agriculture:

Année	Consommation
1997	1200 000 litres
1998	1100 000 litres
1999	1100 000 litres
2000	700 000 litres
2001	158 136 litres

Il est à espérer que l'on continue à encourager le diester de colza. Malheureusement, le nouveau programme d'Energie/Suisse (successeur du programme Energie 2000 de la Confédération) ne prévoit pas de tels développements. Et tout cela malgré la forte demande de biodiesel et la pression mesurée exercée sur l'agriculture comme «productrice d'aliments». ■

Adresses www. traitant ce thème
www.ecoenergie.ch
www.energiesuisse.ch
www.villesdiester.asso.fr
www.flamol.ch
(en allemand)
www.campa-biodiesel.de
(en allemand)

CHIFFRES DE VENTE

	1990/92 ha	1999 ha	2000 ha	2001 ha	1990/92–1999/2001 %
Oléagineux	18 203	18 914	17 618	17 002	– 1,9
Colza	16 730	14 865	13 112	12 014	-20,3
Tournesol	–	1 776	3 554	4 541	
Soja	1 474	2 273	952	467	-16,5
Energies renouvelables	1 728	1 413	1 280		
Colza	–	1 576	1 231	1 115	
Autres (Kenaf, chanvre, etc.)		152	182	165	

Source: Rapport agricole 2002